Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2013-038/JCH/DR

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD 11

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2009-334 du 19 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2011-007
portant création de l'Unité U 1030 et nommant Monsieur Jean BOURHIS directeur ;

DECIDENT

Article unique : Il est mis fin, à sa demande, au mandat de directeur de l'unité mixte de recherche U 1030 de Monsieur Jean BOURHIS, à compter du 31 décembre 2012.

Le Président-directeur général de l'Inserm	**Le Président de l'université Paris-Sud 11**	**Le Directeur général de l'Institut Gustave Roussy**
Pr André SYROTA	**Pr Jacques BITTOUN**	**Pr Alexander EGGERMONT**

UNIVERSITÉ PARIS SUD PRÉSIDENCE Bâtiment 300

INSTITUT DE CANCÉROLOGIE GUSTAVE ROUSSY Le Directeur Général